

Boigny-sur-Bionne \ Bou \ La Chapelle-Saint-Mesmin \ Chanteau \ Chécy \
Combleux \ Fleury-les-Aubrais \ Ingré \ Mardié \ Marigny-les-Usages \
Olivet \ Orléans \ Ormes \ Saint-Cyr-en-Val \ Saint-Denis-en-Val \
Saint-Hilaire-Saint-Mesmin \ Saint-Jean-de-Braye \ Saint-Jean-de-la-Ruelle \
Saint-Jean-le-Blanc \ Saint-Pryvé-Saint-Mesmin \ Saran \ Semoy \

LA LETTRE
D'INFORMATION
D'ORLÉANS
MAI 2019 MÉTROPOLE

m Orléans Métropole

www.orleans-metropole.fr

ÉDITO

OLIVIER CARRÉ, président d'Orléans Métropole

La formation et la qualification sont une priorité de notre projet métropolitain. Elles constituent même une des clés permettant de résoudre ce problème majeur d'inadéquation de l'offre et de la demande constaté en France et aussi dans notre bassin d'emploi. Elle touche l'ensemble des secteurs et tous les niveaux de qualification. Nous devons réagir, car cette situation pénalise nos entreprises, contraintes de refuser des commandes faute de main d'œuvre. Si tous les emplois étaient pourvus, la croissance économique de notre territoire pourrait presque doubler ! Je suis persuadé que certaines réponses peuvent être portées au plan local sans attendre des solutions nationales.

Ce « Campus des métiers », nouveau centre de montée en compétences dans l'Est d'Orléans, a donc toute sa place dans ce maillage territorial de l'enseignement et de la formation, avec au sud, le grand campus de La Source, et en centre-ville, l'arrivée prochaine de grandes écoles et d'ici 5 ans environ, des étudiants de la faculté de droit/économie/gestion. Le regroupement de nos CFA représente une chance pour nos jeunes, leurs familles, et pour tous ceux qui souhaitent rebondir professionnellement, de suivre une formation de qualité près de chez eux. C'est aussi pour nos entreprises l'opportunité de recruter les collaborateurs dont elles ont éminemment besoin, et pour notre Métropole, un élément indispensable à son attractivité et à son dynamisme.



© JEAN PUVO

Sous l'impulsion d'Orléans Métropole, quatre CFA renforcent leurs liens pour proposer des formations sur-mesure et innovantes, au bénéfice des apprenants et des entreprises du territoire. Bienvenue sur le Campus des métiers.

2

FORMATION

Campus des métiers :
l'union fait la force

3

URBANISME

Un PLUm de poids
pour le territoire

4

AMÉNAGEMENT

L'espace cinéraire
des ifs s'agrandit

ORLÉANS
MÉTROPOLE

Campus des métiers : l'union fait la force

FORMATION

Sous l'impulsion d'Orléans Métropole, quatre CFA renforcent leurs liens pour proposer des formations sur-mesure et innovantes, au bénéfice des apprenants et des entreprises du territoire. Bienvenue sur le Campus des métiers.

Une nouvelle identité et une bannière commune pour valoriser et renforcer un partenariat entre des établissements qui se connaissent bien. Et pour cause, ces 4 « mousquetaires », parties prenantes du nouveau Campus des métiers, sont tous situés dans le même périmètre, à l'Est d'Orléans : le CFA Orléans Métropole, l'AFTEC Formation, le BTP CFA Loiret et le CFA Pharmacie Centre Val de Loire.

Ce rapprochement, impulsé par Orléans Métropole, répond à plusieurs objectifs, en premier lieu, anticiper la réforme de l'apprentissage annonciatrice de profonds changements dans l'approche des formations et le financement des établissements qui les dispensent. « Nous allons entrer dans un nouvel éco-système qui va nous amener à travailler différemment, confirme Philippe Meyjonade, directeur d'aftec Formation. Autant mener cette réflexion ensemble » et capitaliser sur « notre proximité pour établir des passerelles », ajoute Virginie Rocher-Urvoay, directrice du CFA Pharmacie.

CO-CONSTRUIRE AVEC LES ENTREPRISES

Ces synergies concernent aussi bien les ressources humaines et les plateaux techniques que les modules de formation pour favoriser les montées en compétences. Un vrai plus pour les apprenants qui pourront ainsi accéder à des formations sur-mesure et innovantes. « Nos établissements ont un fort niveau de technologie sur la question des métiers et de leur évolution, souligne Frédéric Briday, directeur du CFA Orléans Métropole. Et notre complémentarité va nous permettre de construire des parcours adaptés aux besoins des entreprises », lesquelles sont appelées à participer plus encore à cette dynamique. « Aujourd'hui, environ 20% des entreprises en France sont formatrices, atteste Aline Meriau, présidente de la FFB 45. Il y a donc de la marge ! Et avec la réforme à venir, il va falloir intensifier les liens entre l'alternance et le secteur patronal afin que les entreprises aient des repères vers lesquels se tourner. »



« Il faut que les entreprises regardent l'alternance comme un moyen de former de futurs collaborateurs, note Olivier Carré, maire d'Orléans et président d'Orléans Métropole. C'est une des clés pour endiguer cette situation locale et française d'un taux de chômage élevé, autour de 7,5% pour notre bassin, et de milliers d'emplois non pourvus ! S'ils l'étaient, notre croissance économique serait presque doublée. »

FAIRE SAVOIR

« Sur un territoire dynamique comme le nôtre, ajoute Philippe Le-loup, vice-président d'Orléans Métropole, en charge de l'Emploi

et de la Réinsertion, les entreprises doivent savoir que nous avons des établissements capables d'adapter ou de construire des formations correspondant à leurs besoins, dans des délais courts. Il en va de même pour ceux qui sont en démarche de formation. »

Informé plus, donc, ce devrait être au menu des portes ouvertes des CFA (lire encadré) et de la journée-découverte du Campus des métiers envisagée en juin. Il faut aussi lever des freins comme la mobilité et l'hébergement. « La métropole va travailler sur la création d'un nouveau foyer de jeunes travailleurs d'une cinquantaine de places, annonce Olivier Carré, avec l'objectif de le réaliser au plus vite. » ■

PORTES OUVERTES

- CFA Orléans Métropole (9 rue du 11-Novembre, Orléans) : samedi 25 mai, de 9h à 13h.
- CFA Pharmacie CVDL (7 rue François-Hauchecorne, Orléans) : samedi 25 mai, de 9h à 13h

ET AUSSI

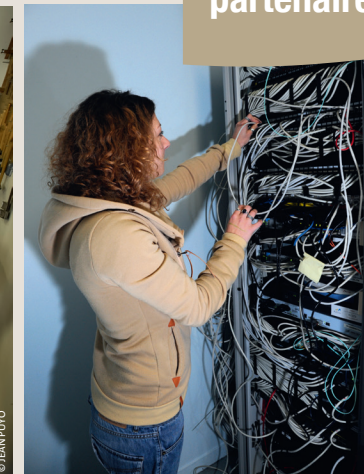
- Rendez-vous pour l'emploi "transports de voyageurs" : mercredi 22 mai, de 10h à 17h, à la CCI Loiret (place du Martroi, Orléans)
- Rendez-vous pour l'emploi "services à la personne" : mercredi 29 mai, de 14h à 17h, à l'Argonaute (73 boulevard Marie-Stuart, Orléans)

Le campus des métiers en chiffres

2000
apprentis

300
formateurs

2300
entreprises
partenaires



Un PLUm de poids pour le territoire

Avec la création d'Orléans Métropole, les plans locaux d'urbanisme des communes ont été transférés à cette nouvelle entité. La prochaine étape va être de les regrouper au sein d'un PLU métropolitain, appelé PLUm, définissant un projet commun d'urbanisme et d'aménagement pour les dix années à venir.

Ce document stratégique pour le territoire se pense avec les communes et ses habitants. Il s'appuiera sur les documents d'urbanisme existants à l'échelle des communes afin de préserver leur identité, leur diversité et leurs choix de développement. Et il s'attachera à répondre aux problématiques qui concernent le territoire dans son ensemble : comment mieux gérer les circulations ? Préserver la continuité des trames vertes ? Quels nouveaux équipements pour répondre aux besoins et améliorer la qualité de vie ?

Pour atteindre cet objectif, il faut tout d'abord fixer un cap, à travers un « projet d'aménagement et de développement durables », décliné ensuite en règles de construction, etc. Trois réunions publiques sont programmées pour informer et échanger sur le PADD, avec les maires et élus métropolitains :

- jeudi 23 mai, 19h30, à l'Espace Montission, 150 avenue Jacques Douffiaques, à Saint-Jean le Blanc,
- jeudi 6 juin, 19h30, à La Passerelle, 57 boulevard de Lamballe, à Fleury les Aubrais,
- jeudi 20 juin, 19h, au Centre de conférences, 9, place du 6 juin 1944, à Orléans. ■



Pour vous informer ou vous exprimer sur le futur PLUm, d'autres moyens sont à votre disposition sur www.oreans-metropole.fr. Votre avis compte !

Le campus Xavier-Beulin se dessine

Deux chênes, pour signifier le souhait de donner des racines solides au futur campus Xavier-Beulin, porté par l'association AgreenTech Valley. Ils ont été plantés le 27 mars, à l'entrée du site, par les élèves de la Mouillère dans le cadre d'un chantier-école. Les trois premiers hectares du site dédié aux technologies numériques pour la filière du végétal sont en cours de terrassement. Dans les tout prochains mois vont être érigés les bâtiments destinés à la recherche mais aussi à l'accueil des jeunes entreprises. En premier lieu, la pépinière-hôtel d'entreprises dont le permis de construire a été déposé. Le début des travaux est prévu en septembre et la livraison un an plus tard. Ensuite sera érigée la serre de l'université (environ 300 m²) et la « serre du Futur », un outil de pointe pour mener de front des expérimentations universitaires et privées. ■

<https://www.agreentechvalley.fr/>



AGREENTECH VALLEY

© JEAN FOUO

A 10 : diffuseur Saran-Gidy

Olivier Carré, président d'Orléans Métropole, Marc Gaudet, président du conseil départemental du Loiret, et Marc Bouron, directeur général adjoint de Vinci Autoroutes, ont signé le 2 avril, la convention pour le financement du futur diffuseur de Saran-Gidy. Cet aménagement, situé dans une zone stratégique pour l'essor du territoire métropolitain, représente un investissement de 35 millions d'euros HT, cofinancés pour moitié par les deux collectivités et pour l'autre, par Vinci Autoroutes. Il a vocation à faciliter l'accès depuis et vers l'A10 et améliorer, entre autres, la desserte de Pôle 45. Le bilan de la concertation menée du 15 janvier au 15 février 2019 est en cours et sera rendu public en mai 2019. Puis, après une phase d'études détaillées, viendra l'enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique. La mise en service du diffuseur de Saran-Gidy est attendue pour mi 2024.



© JEAN FOUO

FISCALITÉ LOCALE

Maintien des taux en 2019

Le conseil métropolitain a voté le maintien des taux de fiscalité locale à leur niveau de 2018.

En détails :

- taxe d'habitation : 7,52 %
- taxe foncière sur les propriétés bâties : 1,28 %
- taxe foncière sur les propriétés non bâties : 6,12 %
- cotisation foncière des entreprises : 24,88%

Il en est de même pour la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) dont le taux demeure inchangé depuis 2005 : 8,73%. Cette taxe permet de financer la collecte et le traitement des déchets ménagers.

L'espace cinéraire des Ifs s'agrandit

Cet aménagement était très attendu des familles et habitants de la métropole. Les travaux d'extension de l'espace cinéraire des Ifs, situé sur la commune de Saran et géré par Orléans Métropole, ont démarré mi-mars pour se terminer courant juillet.

Depuis 2017, l'espace actuel doté de 1045 cavurnes et de 308 cases dans les 26 colombariums ne permettait plus de répondre aux demandes des familles ; l'un des deux espaces de dispersion (ou jardin du Souvenir) était lui aussi saturé. Dans l'attente de cet agrandissement, il était possible de placer les urnes en dépôt temporaire mais cette disposition étant limitée dans le temps, il devenait urgent d'agrandir l'espace cinéraire des Ifs. D'autant que le nombre de crémations continue de progresser en France ; on estime qu'il représentera 40% des obsèques en 2020 (il était de 1% en 1980).

Le nouveau site, propriété d'Orléans Métropole qui investit 350 000€ dans cet aménagement, se situe dans le prolongement de l'actuel. Il comptera 490 cavurnes, 3 colombariums, ainsi qu'un espace de dispersion. Pour garantir plus d'intimité aux familles, il se compose de 5 espaces thématiques, arborés, fleuris et desservis par des allées pavées. Cet espace est, par ailleurs, conçu dans une démarche de gestion durable en misant sur une composition et des choix de végétaux qui faciliteront son entretien.

Les travaux du crématorium viennent quant à eux de se terminer. Orléans Métropole a investi ici 730 000€ pour, entre autres, mettre aux normes le système de filtration des fumées. ■

Centre funéraire des ifs, 1251 rue de Pimelin, à Saran
Contact : 02 38 43 60 77 (du lundi au vendredi, de 8h à 17h30, le samedi de 8h à 12h)



© JEAN PUJO

Chiffres-clés

1 564 crémations en 2018

242 € : tarif d'une concession de cavurne pour 6 ans

524 € : tarif d'une concession de case de colombarium pour 6 ans

35 € : coût d'une inhumation dans le jardin du souvenir
Pour rappel, il n'est pas possible de réserver à l'avance une cavurne ou une case au colombarium. Les familles doivent contacter directement l'Espace cinéraire des Ifs, par téléphone ou en se rendant sur place.

Mardi 28 mai 2019, à 18h,
à l'Hôtel de Ville d'Orléans



© JEAN PUJO

INNOVATION : LA FRENCH TECH LOIRE VALLEY LABELLISÉE

La bonne nouvelle est arrivée le 3 avril : la French Tech Loire Valley, née de la mobilisation des métropoles d'Orléans et de Tours en soutien aux startups du territoire, est officiellement labellisée. « *La Loire Valley a gagné son pari*, souligne Olivier Carré, maire d'Orléans et président d'Orléans Métropole. *Cette stratégie gagnante a vu la création de deux lieux totem : MAME à Tours et le LAB'O – Village by CA à Orléans, et avec la Région, elle a également donné naissance au fonds "Loire Valley Invest" (21,5 M€) pour assurer le besoin de financement des startups post-amorçage. Des réalisations concrètes qui permettent au Val de Loire de figurer au rang des territoires dynamiques vers lesquels il faut regarder !* »

COLLECTE DES DÉCHETS LES JOURS FÉRIÉS

En mai, les jours fériés vont occasionner des modifications dans la collecte des déchets ménagers et des déchets recyclables avec la mise en place de collectes de rattrapage. Toutes ces informations pratiques sont à retrouver sur le calendrier personnalisé, téléchargeable en inscrivant votre adresse sur la carte interactive : orleans-metropole.fr/dechets